

**N.B :** *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest N° 1(CSCNO)*  
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest N° 1

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue, le vendredi 22 janvier 2016, à l'École Héritage, Falher, Alberta

### SONT PRÉSENTS :

Chantal Monfette	Brigitte Kropielnicki, directrice générale par intérim (DGI)
Sylvianne Maisonneuve	Rachelle Bergeron, secrétaire générale
Mario Paradis	
Oliver Bergeron	
Thierry Breuls de Tiecken	

### INVITÉS :

Monsieur Marc Power et Ania Kolodziej, Juristes Power Law  
Son Excellence Monseigneur Gérard Pettipas (via appel vidéo)  
Madame Donna Buchinski, mairesse de Falher  
Madame Nicole Walisser, directrice, École Héritage  
Conseil d'école Héritage

### 1. OUVERTURE

La présidente, madame Chantal Monfette, ouvre la réunion ordinaire à 10 h 09 en souhaitant la bienvenue à tous et invite monsieur Mario Paradis à offrir la prière. On procède à la lecture de l'ordre du jour.

« **Olivier Bergeron propose que l'ordre du jour soit accepté, tel que présenté avec l'ajout : 6.5 Réunion avec les conseils scolaires de Grande Prairie et 6.6 Huis clos pour discuter de TEBA et du poste de direction générale.** »

**ADOPTÉE (2016-01-22/001)**

Aucune déclaration de conflit n'est rapportée pour la réunion en cours.

### 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

« **Sylvianne Maisonneuve propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 25 novembre 2015 avec la correction *John Tomkinson* au lieu de *John Wilkinson*.** »

**ADOPTÉE (2016-01-22/002)**

« **Oliver Bergeron propose l'adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 janvier, tel que présenté.** »

**ADOPTÉE (2016-01-22/003)**

### 3. PRÉSENTATIONS

À 10 h 20, la présidente, madame Chantal Monfette, accueille Maître Mark Power et l'avocate Ania Kolodziej de la firme Juristes Powers à faire une présentation. Ils ont été invités suite aux visites effectuées dans les trois écoles en vue de la préparation du plan capital 2017-2020.

Maître Power discute des intentions du ministère de l'Éducation en ce qui concerne les plans capitaux des conseils scolaires francophones à voir s'il est souhaitable ou non de créer une liste de priorisation des besoins capitaux des conseils francophones.

Maître Power résume la cause de Rose des Vents de Vancouver et les éléments qui sont maintenant acquis et pertinents dans le dossier de l'équivalence. Les comparateurs pour établir l'équivalence

sont les établissements scolaires qui se trouvent dans le secteur où les parents font leurs choix. Chaque école doit être considérée de façon individuelle dans sa région. Donc, l'idée que les quatre conseils créent une liste des projets d'immobilisation prioritaire pour la province serait plutôt avantageuse pour les fonctionnaires, mais pas nécessaire pour chaque projet individuel qui doit être comparé dans sa région locale et non aux autres écoles francophones de la province. Un autre désavantage est qu'une fois que les conseils auraient consenti, si l'un d'eux veut revendiquer un besoin non répondu, le ministère aurait un argument de consentement. De plus, réunir les conseils sous le chapeau de l'infrastructure pourrait inciter le ministère à éventuellement prôner un seul conseil en province. Par contre, il indique que l'option d'un engagement financier (enveloppe) stable et important du ministère pourrait être avantageuse.

Il est aussi question du sous-financement du transport scolaire au CSNO. Maitre Power indique que la distance de transport est un facteur très important dans le choix d'école des parents. Il semble qu'un long trajet peut être compensé par un immeuble convenable de bonne qualité. Au CSNO, le dossier doit être élaboré davantage afin de cerner les difficultés réelles du transport scolaire et comment celles-ci affectent l'ensemble de la programmation et le choix des parents.

À 11 h 15, la présidente remercie maitre Power et l'avocate Kolodziej de leur présence.

*À 11 h 50, la présidente souhaite la bienvenue à Son Excellence Monseigneur Pettipas qui est présent via appel vidéo. Madame Monfette fait une courte présentation au sujet de l'École Héritage. Elle indique que les élèves et les membres du personnel de l'école Héritage apprécient beaucoup le Diacre Réginald Bouchard. Diacre Bouchard a animé la retraite de l'ÉH et participe régulièrement aux célébrations de l'école. L'École Héritage a commencé l'année avec le thème de la miséricorde. De plus, cette année, l'école a mis sur pied le « Programme de services communautaires ». Ce programme encourage les élèves à offrir leur temps et service dans la communauté et correspond bien avec l'année Sainte de la Miséricorde. Le programme a reçu le prix national de la Commission nationale des parents francophones.*

*Madame Kropielnicki participe à la formation du parcours liturgique pour la deuxième année. Elle indique que la formation est très intéressante et qu'il serait avantageux si un prêtre local y participait aussi.*

*La présidente informe Monseigneur que madame Sylvianne Maisonneuve représente le CSNO aux réunions du doyenné et que madame Sylvette Fillion continue de représenter le CSNO aux réunions du CÉFFA.*

*Madame Kropielnicki ajoute que l'École Héritage aura une journée pédagogique le vendredi 4 novembre 2016 afin de permettre aux enseignants de participer au congrès de la foi à Calgary.*

*Madame Monfette informe Monseigneur que le Conseil scolaire suit de près les développements dans le dossier de la Loi 10 et que le CSNO incorpora dans la directive actuelle « École bienveillante, sécuritaire et respectueuse », les principes en lien avec la loi 10, en se basant sur la politique du Conseil scolaire Centre-Nord. Monseigneur explique la position des évêques qui appuie le Life Framework, établi avec ACSTA. Il compte sur la bonne volonté des gens de suivre la loi de l'Église tout en respectant la loi de la province et traiter tout élève avec dignité.*

À 12 h 50 madame Nicole Walisser est invitée à présenter une vidéo qui démontre le « top 50 succès » de l'École Héritage. De plus, elle explique comment l'horaire peut fonctionner « magiquement » grâce à la bonne volonté et le dévouement des membres du personnel.

À 13 h 10 la présidente accueille la mairesse de Falher, madame Donna Buchinski. Madame Buchinski indique que le village de Falher a quelques plans d'expansion : un quartier au sud-ouest de Falher et les lots seront prêts à l'été. Aussi, il y aura quelques nouvelles constructions dans le village. La présidente partage le désir du CSNO de bâtir le partenariat avec le village afin de promouvoir la francophonie. La mairesse indique que le village valorise aussi le fait francophone et l'incorpore dans ses projets. La présidente présente les succès de l'école Héritage, ainsi que les défis, tels que le transport scolaire et le fait que de nombreux parents ayant droit ne soient pas inscrits à l'école francophone et ne bénéficient pas de leurs droits à l'éducation francophone. La

maire indique que le village fait la promotion des deux programmes offerts à Falher. L'École Héritage pourrait être impliquée plus activement et recevoir les nouveaux arrivants pour une visite de l'école. Aussi, le CSNO pourrait faire une présentation au village de Falher, afin de mieux faire connaître son mandat et ses programmes. À 13 h 30, madame Monfette remercie madame Buchinski d'être venue rencontrer le Conseil scolaire.

À 14 h 35, madame Monfette souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'École Héritage (Karen Lambert, Chantal Dion, Julie Desrosiers et Nicole Walisser) et les présentations sont effectuées. Madame Monfette invite la présidente du Conseil d'école, madame Karen Lambert, à présenter son rapport (ci-joint). Une discussion s'ensuit sur le rôle de l'école francophone dans le maintien de la langue et de la culture. On constate que la communauté profite des retombées de notre succès, c'est-à-dire la présence d'une communauté francophone vibrante, mais une plus grande complicité pourrait avoir lieu. Le Conseil et l'école cherchent toujours à faire la promotion et le recrutement et à offrir un sentiment d'accueil à ceux qui ne sont pas tout à fait à l'aise avec leur francophonie autant que les parents anglophones.

Au terme des échanges, la présidente remercie les membres du Conseil d'école.

#### **4 AFFAIRES RELEVANT DU PROCÈS-VERBAL**

**Autoévaluation du Conseil scolaire** - Les conseillers ont révisé la compilation de l'autoévaluation et apporteront quelques points pour discussion lors de la retraite.

**Retraite annuelle du Conseil scolaire** - M. Breuls de Tiecken indique que, si possible, l'animateur de la retraite devrait être francophone. Pour ce qui est de la formation, celle-ci pourrait être en anglais, selon les sujets d'expertise, et ne pas être tenue en même temps que la retraite.

**Planification stratégique 2014-2017** - Les élus ont noté quelques mises à jour qui pourraient être apportées au plan actuel. La révision du plan stratégique est reportée à la retraite des élus.

#### **5 RAPPORTS DES CONSEILLERS/ COMITÉS**

La présidente a été invitée à l'ouverture officielle du Carnaval de St-Isidore le 12 février prochain. Elle invite les conseillers qui aimeraient profiter des passes offertes par la commandite du Carnaval de St-Isidore à faire un suivi avec la secrétaire du conseil.

Le Conseil a reçu l'invitation de l'ACFA de Grande Prairie et de Rivière-la-Paix de participer au lever du drapeau le 4 mars prochain. La cérémonie aura lieu à Grande Prairie (13 h 30) et à Falher (14 h 15). M. Paradis pourra possiblement assister à la cérémonie à Grande Prairie.

Madame Maisonneuve invite tous les conseillers au colloque de la FCSFA qui aura lieu le 4 mars 2016. Madame Monfette et madame Maisonneuve y assisteront et possiblement M. Bergeron, M. Paradis et M. Breuls de Tiecken.

Monsieur Paradis a participé à la dernière rencontre de la zone 1 le 13 janvier en compagnie de madame Kropielnicki. M. Paradis demande si le CSNO a reçu la balance du surplus de la Zone 1; madame Brigitte fera des suivis à ce sujet. M. Paradis rappelle les élus que la rencontre de la Zone 1 aura lieu à St-Isidore le 11 mai de 10 h à 14 h. M. Paradis indique que tous les conseillers sont invités. L'administration s'occupera d'organiser la rencontre pour environ 60 personnes. M. Paradis compte participer à la prochaine rencontre de la zone 1, le 9 mars.

*ACSTA - Madame Maisonneuve porte à l'attention des élus les controverses dans les médias entourant ACSTA et la Loi 10. Elle indique que le Conseil scolaire doit s'assurer de ne pas se mêler au sensationnalisme, d'être bien informé et de partager les bonnes informations. Madame Maisonneuve participera à la prochaine rencontre les 11 et*

12 février et présentera le Rapport du CSNO.

**Comité de ressources matérielles** – M. Breuls de Tiecken présente des photos des nouveaux locaux à l'École Nouvelle Frontière. Madame Kropielnicki renchérit en précisant que le projet de modernisation se déroule selon l'horaire et que les élèves ont accès aux salles de classe. Ceux-ci s'y installeront le 1er février, au début du 2<sup>e</sup> semestre.

**CÉFFA** – *Il est noté que le prochain Congrès de la foi aura lieu les 4 novembre (écoles) et 5 novembre (communauté) 2016 à Calgary.*

## 6 AFFAIRES NOUVELLES

Madame Brigitte présente l'ébauche des principes d'affectation pour 2016-2017. Les élus ont discuté de la possibilité de créer un poste en animation culturelle en collaboration avec l'ACFA à l'École Nouvelle Frontière. Les principes d'affectation seront adoptés à la prochaine rencontre.

Le Calendrier scolaire 2016-2017 sera présenté à la prochaine rencontre.

**« Sylvianne Maisonneuve propose que le Conseil annule le programme de reconnaissance (instauré en 2014-2015) qui élimine les frais d'enrichissement pour les parents qui inscrivent leur enfant de prématernelle en maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année à une école du conseil. »**

**ADOPTÉE (2016-01-22/006)**

La présidente, M. Paradis, M. Breuls de Tiecken et la DG participeront au souper rencontre avec les conseils scolaires de Grande Prairie le 25 janvier 2016.

**« Olivier Bergeron propose que le Conseil scolaire du Nord-Ouest entre à huis clos à 15 h 15 afin de discuter de TEBA et du poste de DG. »**

**ADOPTÉE (2016-01-22/004)**

**« Sylvianne Maisonneuve propose que le Conseil scolaire du Nord-Ouest sorte du huis clos à 16 h 15. »**

**ADOPTÉE (2016-01-22/005)**

**« Sylvianne Maisonneuve propose d'aller au-delà du temps alloué. »**

**ADOPTÉE (2016-01-22/007)**

## 7 AUCUNE QUESTION

## 9 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM (DGI)**, madame Brigitte Kropielnicki présente son rapport écrit (voir annexe) et renchérit sur celui-ci.

La DGI fait référence à sa rencontre avec Maitre Mark Power au sujet de l'École des Quatre-Vents (ÉQV). Elle indique que quelques possibilités de projet d'infrastructure pourraient répondre aux besoins à ÉQV. Ce dossier doit être élaboré en vue du plan capital 2017-2020.

Le conseil scolaire dirige la direction générale de poursuivre les discussions lors de la rencontre prévue le 4 février prochain avec les ministères d'Éducation et d'Infrastructure concernant la mise en place d'un plan capital pour les conseils scolaires francophones. La position du CSNO est de ne pas appuyer une liste provinciale ni une enveloppe monétaire distincte pour les besoins capitaux francophones.

Madame Kropielnicki informe les élus qu'elle a envoyé une lettre à madame Lorna Rosen, sous-ministre de l'Éducation, lui demandant une explication concernant le calcul utilisé par Capital

Planning pour déterminer la capacité d'utilisation des écoles du CSNO. La lettre explique que l'école des Quatre-Vents et l'école Nouvelle Frontière sont pénalisées selon la formule actuelle.

Madame Kropielnicki rappelle aux élus la tenue des sondages du Pilier de responsabilisation du 18 janvier au 26 février. De plus, elle souligne la participation du personnel certifié au Congrès des enseignants, et des assistantes en éducation et les éducatrices à la prématernelle du CSNO participeront au Congrès du Réseau Entre-Aides les 4 et 5 février prochains.

Pour la révision des normes en adaptation scolaire, la DGI indique qu'elle voudrait s'assurer que le CSNO soit représenté aux séances de consultation.

#### **FINANCE**

Le rapport afférent aux états des dépenses au 31 décembre 2015, ainsi que le rapport du budget des écoles et des conseillers sont présentés. Ces rapports sont reçus à titre d'information.

#### **TRANSPORT**

Suite à la fermeture de la division d'autobus de Marcotte Oilfields Ltd. en décembre dernier, un appel d'offres a été affiché pour le transport scolaire à l'École Héritage. C'est la compagnie Lifetime Maintenance and Electrical Services Ltd. qui a été retenue pour offrir le service de transport scolaire à partir du 5 janvier 2016. Il n'y a donc eu aucune interruption au transport scolaire des élèves de l'école Héritage.

### **10 POLITIQUES**

« Thierry Breuls de Tiecken propose l'adoption des politiques 1, 6, et 16, telles que présentées. »

**ADOPTÉE (2016-01-22/008)**

### **11 CORRESPONDANCE / COUPURES DE PRESSE**

Les élus reçoivent les correspondances et coupures de presse à titre d'information.

### **12 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Vendredi 18 mars 2016 à 10 h à l'École des Quatre-Vents à Peace River.

### **13 LEVÉE DE LA RÉUNION – 16 H 30**

---

La secrétaire générale

---

La présidente

---

La date